



Le Bermigeois

SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Novembre 2019



À la une !

Calendrier	2
Procès-verbal	3
Info-Municipale	9
Trousse d'urgence	10
O.T.J. St-Bernard	11
Bibliothèque	14
La famille nous tient à cœur	15
Ciné-famille	16
FADOQ	17
Info-MADA	18
Fabrique	19
Maison des jeunes	20
École aux Quatre-Vents	21
Chronique horticole	22
Régie des déchets	23
MRC des Maskoutains	26
Invitations diverses	27
Nos annonceurs	28
Services à la communauté	34



Calendrier Novembre - Décembre 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10 10h: Messe à St-Bernard	11 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église) <i>Jour du souvenir</i>	12 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30: Initiation au violon (Bibliothèque)	13 	14 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	15 	16
17	18 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église)	19 N euve v embre 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30: Initiation au violon (Bibliothèque)	20 8h30-13h: Bureau municipal fermé JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE	21 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	22	23
24 Fermeture des écocentres 	25 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église) 	26 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30: Initiation au violon (Bibliothèque)	27 	28 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	29 18h30: Disco des jeunes 	30
1er décembre	2 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église) 20h: Séance du conseil	3 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30: Initiation au violon (Bibliothèque)	4 Comptoir familial ouvert en après-midi (église) 	5 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	6 17h30: Souper de Noël de la FADOQ (église) 	7 Guignolée à St-Bernard
8 10h: Messe à St-Bernard 13h: Fête de Noël (église) 	9 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église)	10 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30: Initiation au violon 19h30: AGA de OTJ St-Bernard Pavillon des Loisirs	11 	12 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	13 19h30: Soirée de danse en ligne (église) 	14
15	16 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église)	17 8h30-16h30: Bibliothèque	18 	19 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	20 18h30: Ciné-famille 	21



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 4 novembre 2019

Étaient présents : Mme Francine Morin, maire, et les membres du conseil M. Mario Jussaume, Mme Vanessa Lemoine, M. Jean-Paul Chandonnet, Mme Isabelle Hébert, Mme Emmanuelle Bagg et M. Guy Robert. Les membres présents formaient le quorum.

Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires

La balance de vérification et le rapport financier en date du 31 octobre 2019 ont été déposés au conseil.

État des résultats au 31 octobre 2019

REVENUS

Dépôts	36 028,91 \$
Transfert de l'épargne à terme	100 000,00 \$
Total des revenus	136 028,91 \$

DÉPENSES

Déboursés	(145 385,34 \$)
Salaires	(13 642,29 \$)
Assurance collective	(825,60 \$)
Frais de caisse	(35,00 \$)
Total des dépenses	(159 888,23 \$)

État des comptes au 31 octobre 2019

Solde au compte fonds d'administration	44 678,47 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	300 309,04 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	80 853,46 \$
Grand total	425 845,97 \$

Remboursement de la dette au 31 octobre 2019

Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout	1 976 900,00 \$
---	-----------------

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Vanessa Lemoine

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier du mois d'octobre 2019 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois de novembre 2019 tel que soumis pour un montant total de 71 562,09 \$;

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée.

Dépôt des états comparatifs

La directrice générale dépose les deux états comparatifs de revenus et de dépenses tel que prévu à l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

Dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses – Élections partielles 2019

La directrice générale dépose la liste des donateurs et le rapport des dépenses de la candidate de l'élection partielle 2019 tel que reçu par le Directeur général des élections.

Dépôt des formulaires de divulgation des intérêts

Les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil ont été remises à la directrice générale, telles que requises par la Loi.

Dépôt du suivi des plans d'action des politiques de la famille et des aînés

La directrice générale dépose les rapports du comité de suivi des politiques de la famille et des aînés.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement – Règlement 2019-07 fixant les taux de taxes et les tarifs ainsi que les conditions de leur perception pour l'exercice financier 2020

Avis de motion est donné par le conseiller Mario Jussaume qu'à une prochaine séance soit présenté pour adoption le *Règlement 2019-07 fixant les taux de taxes et les tarifs ainsi que les conditions de leur perception pour l'exercice financier 2020*.

Ce règlement a pour objet de prévoir les règles relatives au paiement des taxes et des compensations pour l'année 2020.

Le projet de règlement est déposé séance tenante par Mario Jussaume.

Il est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les heures d'ouverture habituelles.

Établissement du calendrier 2020 des séances ordinaires du conseil

Sur la proposition d'Isabelle Hébert

Appuyée par Jean-Paul Chandonnet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 4 novembre 2019

2020, qui se tiendront le lundi (ou mardi exceptionnellement) et qui débuteront à 20 h :

13 janvier	6 juillet
3 février	3 août
2 mars	8 septembre (7 : fête du Travail)
5 avril	5 octobre
4 mai	2 novembre
1 ^{er} juin	7 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Nomination des charges des conseillers

1. Maire suppléant

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseiller Mario Jussaume soit nommé maire suppléant de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

2. Délégué à la M.R.C. les Maskoutains

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le maire suppléant, Monsieur Mario Jussaume, soit nommé délégué pour siéger au conseil de la MRC les Maskoutains.

3. Délégué à la R.A.R.C.

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que la conseillère Emmanuelle Bagg soit nommée déléguée pour siéger au conseil de la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre (R.A.R.C.).

4. Délégués à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le conseiller Guy Robert soit nommé délégué pour siéger au conseil de la Régie intermunicipale d'Acton et des

Maskoutains (R.I.A.M.) et que le conseiller Mario Jussaume soit nommé délégué substitut pour siéger en l'absence de Monsieur Robert.

5. Délégués à l'entente intermunicipale pour la protection contre l'incendie

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que Madame le maire Francine Morin ainsi que les conseillers Guy Robert et Jean-Paul Chandonnet soient nommés délégués pour siéger au comité tel que mentionné dans l'entente pour la protection contre l'incendie.

6. Délégué à la sécurité publique

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le conseiller Jean-Paul Chandonnet soit nommé délégué pour siéger au comité de sécurité publique.

7. Délégué à l'entente avec la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que la conseillère Vanessa Lemoine soit nommée déléguée pour siéger au comité tel que mentionné dans l'entente entre la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

8. Délégués aux loisirs (O.T.J. St-Bernard Inc.)

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que la conseillère Emmanuelle Bagg soit nommée déléguée pour siéger au conseil de l'O.T.J. St-Bernard inc. et que le conseiller Guy Robert soit nommé délégué substitut pour siéger en l'absence de Madame Bagg.

9. Délégué à la bibliothèque et au centre Internet

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que la conseillère Madame Vanessa Lemoine soit nom-



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 4 novembre 2019

mée déléguée pour siéger au comité de bibliothèque et du centre Internet et que la conseillère Madame Emmanuelle Bagg soit nommée déléguée substitut pour siéger en l'absence de Madame Lemoine.

10. Délégués au comité de développement

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que les conseillères Emmanuelle Bagg et Isabelle Hébert ainsi que le conseiller Jean-Paul Chandonnet soient nommés délégués pour siéger au comité de développement.

11. Délégués à la famille et aux aînés

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que les conseillères Emmanuelle Bagg, Vanessa Lemoine et Isabelle Hébert soient nommées déléguées responsables des questions de la famille et des aînés ;

QUE la conseillère Emmanuelle Bagg soit nommée responsable des questions en matière des aînés et de la famille (RQAF) auprès de la MRC des Maskoutains pour représenter le conseil et veiller, en son nom, au bon cheminement du développement et du suivi des politiques de la famille et des aînés sur le territoire de la municipalité.

12. Délégué à la question du patrimoine

Sur la proposition de Emmanuelle Bagg
Appuyée par Vanessa Lemoine

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le conseiller Guy Robert soit nommé à titre de responsable des dossiers patrimoniaux pour la Municipalité auprès de la MRC des Maskoutains.

Renouvellement du contrat d'assurance collective

Sur la proposition Mario Jussaume
Appuyé par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présent :

QUE Madame Émilie Petitclerc, directrice générale, soit autorisée à signer, pour le compte de la Municipalité Saint-Bernard-de-Michaudville la *Demande de révision des choix d'options de régime au 1^{er} janvier 2020*;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à FQM Assurances.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2019-05 modifiant le règlement no. 2017-01 intitulé Plan d'urbanisme, concernant les normes applicables aux territoires incompatibles avec l'activité minière (règlement de la MRC des Maskoutains 18-515)

Avis de motion est donné par la conseillère Vanessa Lemoine qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le projet de Règlement numéro 2019-05 modifiant le règlement no. 2017-01 intitulé Plan d'urbanisme, concernant les normes applicables aux territoires incompatibles avec l'activité minière.

L'objet de ce règlement est de se conformer au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains suite à l'adoption du Règlement numéro 18-515 concernant les normes applicables aux territoires incompatibles avec l'activité minière.

Le projet de règlement est déposé séance tenante par Vanessa Lemoine.

Il est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les heures d'ouverture habituelles.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2019-06 modifiant le règlement no. 2017-02 intitulé Règlement de zonage, concernant les normes applicables aux territoires incompatibles avec l'activité minière (règlement de la MRC des Maskoutains 18-515)

Avis de motion est donné par le conseiller Guy Robert qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le projet de Règlement numéro 2019-06 modifiant le règlement no. 2017-02 intitulé Plan de zonage, concernant les normes applicables aux territoires incompatibles avec l'activité minière.

L'objet de ce règlement est de se conformer au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains suite à l'adoption du Règlement numéro 18-515 concernant les normes applicables aux territoires incompatibles avec l'activité minière.

Le projet de règlement est déposé séance tenante par Guy Robert.

Il est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 4 novembre 2019

heures d'ouverture habituelles.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2019-08 remplaçant le règlement no. 2000-08 relatif à la rémunération des élus

Avis de motion est donné par le conseiller Mario Jussaume qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le projet de Règlement numéro 2019-08 remplaçant le règlement no. 2000-08 intitulé Rémunération des élus.

L'objet de ce règlement est de réviser certaines dispositions concernant le traitement des élus de la Municipalité afin de tenir compte de l'annonce par le gouvernement fédéral que l'allocation des dépenses des élus municipaux deviendrait imposable à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le projet de règlement est déposé séance tenante par Mario Jussaume.

Il est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les heures d'ouverture habituelles.

Matinées gourmandes - Édition 2021 – Déclaration d'intérêt de participation

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de ne pas participer à l'édition 2020 des Matinées gourmandes et de réserver la date de la fête nationale, soit le 24 juin pour l'édition 2021.

Entente intermunicipale concernant le service d'appel d'urgence 9-1-1 sur le territoire de la MRC des Maskoutains 2019-2029

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville approuve et adhère à l'entente intermunicipale déléguant compétence à la MRC des Maskoutains de la gestion commune du service d'appel d'urgence 9-1-1 sur son territoire, et ce, pour une durée de deux ans, soit du 1^{er} décembre 2019 jusqu'au 31 décembre 2021 avec reconductions automatiques et successives de mêmes durées, tel que soumise; et

D'AUTORISER le maire, Madame Francine Morin et la directrice générale, Madame Émilie Petitclerc à signer ladite entente, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville et

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à la MRC des Maskoutains.

Entretien du gazon sur les terrains municipaux – Contrat gré à gré

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de permettre à la directrice générale d'établir un contrat de travail, avec l'Entrepreneur *Les Constructions A. Claing enr.* au montant 3 000,00 \$ (avant taxes) pour chacune des années 2020-2021-2022 pour l'entretien du gazon sur les terrains municipaux, telle que la soumission datée du 17 octobre 2019.

RIAM – Achat conjoint de bacs roulant 2020

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ACHETER le nombre de bacs indiqués dans le tableau ci-dessous.

Bacs verts (matières recyclables)	Bacs aérés bruns (matières organiques)	Bacs gris (résidus domestiques)
360 litres	240 litres	360 litres
5	5	5

DE DÉLÉGUER à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat.

DE CONCLURE avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants, cette entente devant contenir les éléments suivants :

- Bacs fabriqués de polyéthylène haute densité moulés par injection;
- Présence d'un numéro de série sur chacun des bacs;
- Le fournisseur retenu devra facturer la Régie en fonction du nombre de bacs demandés;
- Tous les bacs seront livrés à l'endroit suivant (inscrire une seule adresse par municipalité) :

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer l'entente à intervenir, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 4 novembre 2019

Ponceau du rang Fleury – Réception définitive

Sur la proposition Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de libérer la retenue de 5 % au montant de 8 926,20 \$ (incluant les taxes) à l'entrepreneur *Transport Raynald Boulay et Fils inc.* et de prononcer la réception définitive de ce projet.

Prolongement de l'égout sanitaire sur la rue de l'École – Réception provisoire

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de procéder au paiement du décompte no. 2 et de libérer la retenue de 5% au montant total de 14 958.12 \$ (incluant les taxes) à l'entrepreneur *Excavation Laflamme et Ménard inc.* et d'autoriser les citoyens concernés à procéder à leur raccordement d'égout sanitaire.

Réfection du Rang Fleury – Avis préliminaire

Sur la proposition Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains au montant de 862,50 \$ tel que présenté dans l'offre de service datée du 23 octobre 2019.

OTJ St-Bernard – Déboursement de la subvention pour la Fête de Noël

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de déboursier la subvention prévue à O.T.J. St-Bernard inc. au montant de 1 000 \$ pour la Fête de Noël.

Demandes de subvention 2019- Club FADOQ de St-Bernard / OTJ St-Bernard

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de prévoir au budget 2020 la somme suivante :

Club F.A.D.O.Q. de Saint-Bernard 900 \$

Le montant demandé par l'OTJ St-Bernard est reporté.

Adoption du règlement 2019-03 – L'utilisation de la patinoire extérieure

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le règlement numéro 2019-03 concernant l'utilisation de patinoire extérieure.

Adoption du règlement 2019-04 - L'utilisation du Pavillon des Loisirs

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le règlement numéro 2019-04 concernant l'utilisation du Pavillon des Loisirs.

Proclamation – Journée mondiale de l'enfance – 20 novembre

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer le 20 novembre la Journée mondiale de l'enfance et d'encourager les concitoyens et concitoyennes à reconnaître l'importance d'agir dès la petite enfance.

Proclamation – Les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer le 25 novembre au 6 décembre comme étant les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes afin de sensibiliser la population bermigeoise au problème de la violence conjugale.

Proclamation – « Journée de sensibilisation au cancer de la prostate »

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer le 19 novembre comme *La journée de la sensibilisation au cancer de la prostate « Noeudvembre »*.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 4 novembre 2019

Veillez prendre note que la version complète des procès-verbaux incluant la liste des comptes à payer est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.saintbernarddemichaudville.qc.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Vous voulez donner un coup de main lors de situations d'urgence dans la municipalité ?

**RÉPONDEZ AU SONDAGE EN LIGNE OU
COMMUNIQUEZ AVEC LE BUREAU MUNICIPAL**

450-792-3190 option 1
otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Site web: saintbernarddemichaudville.qc.ca
Facebook: Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

Taxes municipales : avez-vous réglé vos dettes ?



Comme le veut l'article 1022 du Code municipal, la directrice générale déposera au conseil, le lundi 2 décembre prochain, la liste des personnes endettées pour taxes envers la Municipalité. Par la suite, cette liste pourrait être transmise au bureau de la MRC des Maskoutains afin que les immeubles soient vendus pour défaut de paiement de taxes (art. 1023 C.M.). Les personnes se trouvant sur cette liste recevront une lettre par la poste. Vous n'êtes pas certain de votre état de compte ? Communiquez avec le bureau municipal au 450-792-3190 option 2 ou par courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Info municipale

Fermeture exceptionnelle du bureau municipal



Le bureau municipal sera exceptionnellement fermé **le mercredi 20 novembre de 8 h 30 à 13 h 00** en raison d'une formation impliquant l'ensemble du personnel.

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le **lundi 2 décembre 2019 à 20 h** à la salle du Conseil (390, rue Principale).

Stationnement dans la rue interdit durant la nuit



Afin de ne pas gêner la circulation des camions effectuant l'enlèvement de la neige, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 0 h 00 (minuit) et 7 h 00 du **1^{er} novembre au 31 mars inclusivement** et ce, sur tout le territoire de la municipalité. La présente interdiction est levée pour les dates suivantes: les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier (article 6, Règ. RM330)

Quoi faire avec les branches tombées sur votre terrain ?

Les branches de moins d'un pouce peuvent être déposées dans le bac brun (compost). Pour les plus gros diamètres ou de grandes quantités, vous pouvez les apporter au dépôt municipal de la ville de Saint-Hyacinthe. Il est possible d'apporter de la terre (avril à novembre), sans dépasser la limite d'une remorque domestique par jour. Les branches de 8 à 10 pouces de diamètre et moins (diamètre maximal de 20 cm) peuvent être apportées toute l'année.

Ce service gratuit est offert aux résidents membres de la MRC des Maskoutains et de la MRC d'Acton et est interdit aux entreprises. Présentez-vous au dépôt avec une remorque domestique non couverte afin que le contenu soit visible. Il est interdit d'y apporter des débris de démolition, du béton, des briques, de la pierre, des souches, des résidus de bois ou tout autre matériau.

Profitez-en pour rapporter des copeaux de bois pour vos plates-bandes. Les copeaux sont disponibles le printemps, l'été et l'automne, tant que les quantités le permettent. Un enclos libre-service est accessible en tout temps.

Dépôt de terre et de branches :

Adresse : 1000, rue Lemire, Saint-Hyacinthe

Heures d'ouvertures : Lundi au jeudi : 8 h à 16 h 15 et Vendredi : 8 h à 12 h 45



Le 1^{er} novembre, étiez-vous prêts ?



VOTRE FAMILLE
EST-ELLE PRÊTE?

Advenant une situation d'urgence comme la panne au début novembre, vous devez être capables de prendre soin de votre famille durant les 72 premières heures, pendant que les équipes de secours s'organisent et s'occupent des personnes les plus vulnérables. Vous avez reçu un *Guide de préparation aux urgences* au début du mois d'octobre. Il sert de référence pour vous préparer en cas de sinistre.

En situation de crise, une trousse d'urgence vous permettra de subvenir aux besoins essentiels de votre famille dans l'attente des secours ou du rétablissement des services essentiels. Vous trouverez les éléments à y inclure à la page suivante. Il s'agit d'un extrait du *Guide de préparation aux urgences*.



O.T.J. St-Bernard

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'O.T.J. ST-BERNARD INC.

Mardi 10 décembre 2019 à 19 h 30

Au Pavillon des Loisirs de Saint-Bernard, situé au
902, rue Des Loisirs à Saint-Bernard-de-Michaudville

Prenez avis que l'Assemblée générale annuelle de l'OTJ St-Bernard inc. sera tenue le mardi 10 décembre 2019 à 19 h 30 au Pavillon des Loisirs de Saint-Bernard-de-Michaudville (902, rue des Loisirs).

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle
4. Rapport des activités tenues à ce jour
5. Dépôt et approbation du rapport annuel au 31 octobre 2019
6. Présentation des états financiers et du rapport du vérificateur
7. Adoption des états financiers
8. Nomination du vérificateur
9. Modification des règlements généraux de l'O.T.J. St-Bernard Inc.
10. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'élection
11. Élection des nouveaux administrateurs
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

*Impliquez-vous
dans les loisirs de
Saint-Bernard !*

Cet avis est donné par le comité de l'OTJ St-Bernard Inc. le 1er octobre 2019.


Isabelle Hébert, secrétaire-trésorière





O.T.J. St-Bernard

Disco chic des fêtes!

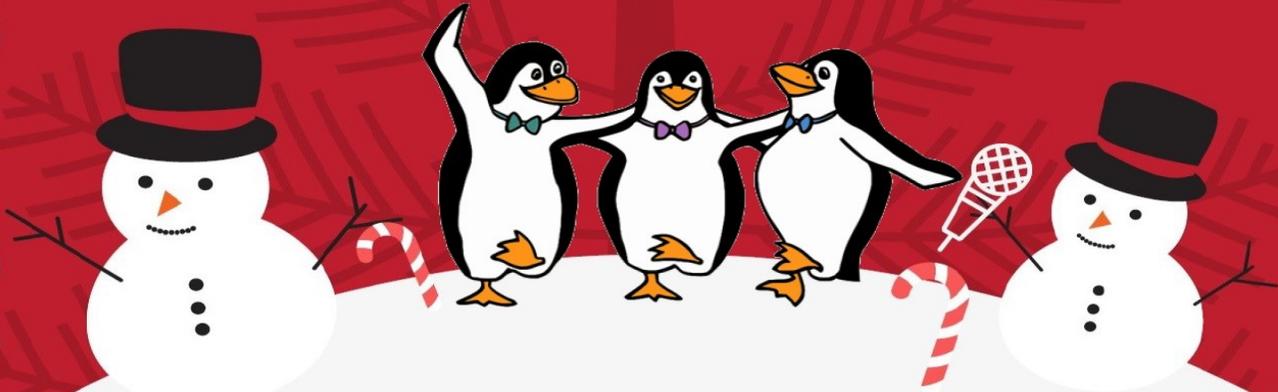
• 29 NOVEMBRE •

18H30 À 20H00: 5 À 7 ANS*

20H00 À 22H00: 8 À 15 ANS

*LES 4 ANS ET MOINS SONT INVITÉS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE

.....
PAR MESURE DE SÉCURITÉ, LES ENFANTS DEVRONT RESTER À
L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DURANT LA DISCO OÙ NOS BÉNÉVOLES
ASSURENT LA SURVEILLANCE.



**ENTRÉE
GRATUITE**

**GRIGNOTINES ET BREUVAGES
EN VENTE SUR PLACE**

METTEZ VOS PLUS BEAUX HABITS ET VENEZ DANSER AVEC NOUS!



O.T.J. St-Bernard

FÊTE DE NOËL

ÉGLISE DE SAINT-BERNARD

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2019

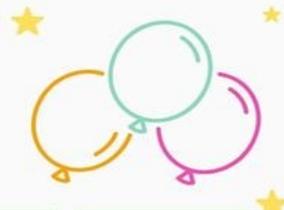
à partir de 13 h 00

**Collation, jus et café vous seront servis
gratuitement durant cet événement**

On vous y attend !



GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS



	Dimanche 17 novembre	Lundi 18 novembre	Mardi 19 novembre	Jeudi 21 novembre	Vendredi 22 novembre	Samedi 23 novembre
Matin	Grande fête Loisirs Bourg-Joli 2520 Avenue Sainte-Catherine 9h00 à 11h00 Jeux gonflable et maquillage !	Yoga avec Nadia Cyr Zoothérapeute 888 rue des loisirs, La Présentation 9h30 à 11h30	Chouette à voir ! 940 rue du centre Saint- Jude 9h30 à 11h30	Fabrication de savon à main désinfectant 548 rue Saint- Dominique, Saint-Dominique 9h30 à 11h30	Sortie à la piscine ! Centre aquatique Desjardins 9h30 à 11h30	Conte en pyjamas Bibliothèque T.A Saint- Germain 2720 Rue Dessaulles 10h à 11h30
Après-midi		Conférence Noël autrement 1191 rue des cascades ouest, local 330 18h45				

POUR VOUS INSCRIRE : 450-771-4010 POSTE 2228



Nouveautés



Nouveautés numériques francophones (prenumerique.ca)



MISE EN PAGE FIXE
Sombres Citrouilles
Malika Ferdjoukh



ÉDITEUR QUÉBÉCOIS
La maison brûle
Naomi Klein



Miss Islande
Audur Ava Olafsdottir



ÉDITEUR QUÉBÉCOIS
J'ai mal et pourtant, ça ne se voit pas...
Lucile de Pestouan



Extérieur monde
Olivier Rolin



ÉDITEUR QUÉBÉCOIS
Je m'adresse à l'univers
Sarah Prout



ÉDITEUR QUÉBÉCOIS
L'apparition du chevreuil
Élise Turcotte



ÉDITEUR QUÉBÉCOIS
MISE EN PAGE FIXE
Havre
Mishka Lavigne

La vente de livres se poursuit jusqu'en décembre

Adulte: 1 \$ Jeunesse: 0,50 \$

À l'achat de 5 livres, le 6e est gratuit !

Concours de dessin

« Dessine-moi ton conte de Noël préféré ! »

- * Illustre un moment de ton histoire de Noël favorite
- * Écris ton nom, ton âge et ton numéro de téléphone à l'endos de ton dessin
- * Apporte-le à la Bibliothèque de St-Bernard

Ton dessin sera affiché sur les murs de la Bibliothèque

Tirage le 12 décembre 2019 à 20 h

Bonne chance !



Vos revues en numérique

La plateforme **RBdigital** offre aux abonnés du Réseau BIBLIO Montérégie une sélection de revues qu'ils peuvent lire **GRATUITEMENT** sur leur ordinateur ou sur leur appareil mobile.

Empruntez aussi des revues numériques avec RBdigital



SUIVEZ-NOUS SUR
Facebook

Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville

Site web: mabibliotheque.ca/bernard

La famille nous tient à



Accueil des nouveaux bébés

Pour souligner l'arrivée de nouveaux bébés de l'année, la Municipalité offre un panier-cadeau et des informations aux parents concernant les services offerts sur le territoire.

Ces paniers-cadeau seront remis lors de la fête de Noël organisée par l'OTJ St-Bernard le 8 décembre.

Contactez le bureau municipal avant le 1er décembre pour vous inscrire:
450-792-3190 option 1
otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Gardiennage

Gardiens avertis

Ariane Palardy, 17 ans, ou Marc-Antoine Palardy, 16 ans
Mahéva Bouclin, 12 ans, ou Médrick Bouclin, 13 ans
Lysane Ménard, 12 ans

450-230-4921
450 792-2060
450 954-1280

Services de garde en milieu familial

Garderie L'Envolée des petits Bermigeois
Nathalie Piette, responsable
903, rue de l'École

450-230-4921

Garderie Les petits Bermichoux
Mélanie Cordeau, responsable
885, 4^e Rang

450 792-2086

Les Amis Gators à St-Bernard-de-Michaudville

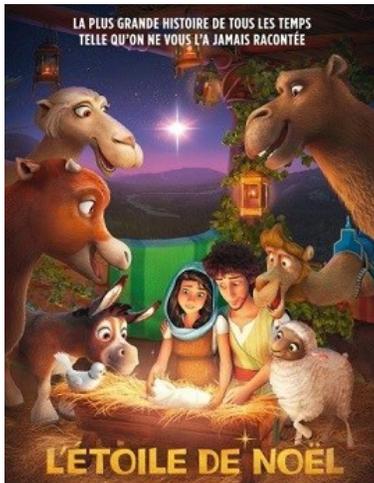
Lucie Boissonneault
391, rue Lamoureux

450 792-3360
après 17h00

Garderie du Petit boisé
Joanie Beauregard
993, rue Claing

579 443-2006





L'Étoile de Noël

Animation — 2017

Résumé

L'histoire d'un petit âne courageux, Bo, qui rêve d'une vie meilleure loin du train-train quotidien du moulin du village. Un jour, il trouve le courage de se libérer pour vivre enfin la grande aventure ! Sur sa route, il va faire équipe avec Ruth, une adorable brebis qui a perdu son troupeau, et Dave, une colombe aux nobles aspirations. Rejoint par trois chameaux déjantés et quelques animaux de la ferme plus excentriques les uns que les autres, Bo et ses nouveaux amis suivent l'Étoile... et vont devenir les héros méconnus de la plus belle histoire jamais contée : celle du premier Noël.

Présentation du film

Vendredi **20 décembre à 18 h 30** à l'église de Saint-Bernard

Durée : 86 minutes

Ce film est classé



Tarification*

1 \$ pour les 6 à 12 ans

2 \$ pour les adolescents et les adultes

5 \$ pour une famille

*Un breuvage et un sac de grignotines sont inclus avec des coupons remis à l'entrée.



Marché de Noël de Saint-Hyacinthe

Les 14 et 15 décembre 2019,
au 1555 Marché Public





Déjeuners du lundi

Les lundis à 8 h à la sacristie
En décembre, pour le 24 et le 31 décembre,
nous passerons du lundi au mardi matin pour
accompagner ces deux jours de festivité

Gratuit pour les membres,
2 \$ pour les non-membres.



Soirée de danse en ligne

Danse avec la musique et les chansons
d'Yvon Daunais et buffet en fin de soirée
pour un coût total de 10 \$.

Le vendredi 13 décembre à 19 h 30 à l'église.
Informations: Suzanne Perreault 579-443-2010

Souper des Fêtes de la FADOQ



Vendredi 6 décembre à 17 h 30
Informations: Robert Perreault 450-792-2270

Popote roulante

Repas préparés par le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe et livrés à domicile, au coût de 7,25 \$,
pour les personnes de 65 ans et plus afin de nous encourager à demeurer en santé dans nos milieux.



Pour inscription : Mme Claudette Duhamel (450-773-4966 poste 35).

Pour informations : Robert Perreault (450-792-2270).



Profitez de la vaccination antigrippale 2019 dans une des municipalités suivantes :

Points de vaccination	Date	Pour les municipalités
Saint-Damase Complexe sportif 105, rue Sainte-Anne	25 novembre	Saint-Damase, Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine
Saint-Liboire Bureau municipal 21, place Mauriac, salle Jean XXIII	25 novembre	Saint-Liboire, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton
Sainte-Hélène-de-Bagot Chalet des loisirs 425, 6 ^e Avenue	26 novembre	Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Liboire, Saint-Nazaire-d'Acton, Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton
Saint-Hugues Salle municipale 390, rue Notre-Dame	26 novembre	Saint-Louis, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Hugues, Saint-Bernard-de-Michaudville et Saint-Marcel-de-Richelieu
Saint-Jude Salle communautaire 930, rue du Centre	27 novembre	Saint-Louis, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Hugues, Saint-Bernard-de-Michaudville et Saint-Marcel-de-Richelieu
Saint-Pie FADOQ 301, rue Notre-Dame	27 novembre	Saint-Pie

Les heures de vaccination seront de 13 h à 20 h.

Vaccination
contre la grippe
2019-2020

**LA GRIPPE
POURRAIT
VOUS
FRAGILISER.**

**Rendez-vous
obligatoire
pour être
vacciné**

Votre  gouvernement Montréal-est

Pour réserver, via Internet ou par téléphone :

www.santemevaccingrippe.com

1 833 737-6606

Planifier sa succession en 10 étapes

(Article tiré de www.educaloi.qc.ca)

Une bonne planification successorale permet d'éviter de nombreux problèmes à vos proches après votre décès. C'est aussi l'occasion de faire le point sur votre situation financière et familiale, et de faire connaître vos intentions à votre entourage.

1. Rassembler vos documents officiels

Voici des exemples de documents officiels : contrat de mariage ; jugement de divorce ; polices d'assurance-vie ; déclarations de revenus ; relevés de placements ; etc.

2. Préparer votre bilan patrimonial

Le bilan patrimonial est un document qui permet à vous ou à vos proches d'avoir une vue d'ensemble de tout ce que vous possédez. Il s'agit d'un portrait de vos biens et de vos dettes. Le bilan patrimonial est très utile pour déterminer vos objectifs au moment de planifier votre succession, mais aussi pour faciliter le travail de votre liquidateur à votre décès. Il est donc essentiel qu'il soit à jour et gardé en lieu sûr !

3. Déterminer vos objectifs pour planifier votre succession

Que voulez-vous pour vos proches après votre décès ? Vos objectifs sont, entre autres, des résultats que vous aimeriez atteindre. Par exemple, permettre à vos héritiers de recevoir leur part d'héritage le plus rapidement possible ou assurer la sécurité financière de votre conjoint...

Si vous n'avez aucune idée des objectifs que vous devriez poursuivre, un planificateur financier ou un professionnel du droit peut analyser votre situation, vous guider dans l'identification de vos objectifs et vous proposer les stratégies qui s'imposent.

4. Rédiger votre testament

Le testament est le document essentiel pour faire connaître vos volontés. Il sert notamment à : indiquer à qui vous voulez laisser vos biens ; désigner un liquidateur, c'est-à-dire une personne qui se chargera de liquider votre succession ; prévoir qui sera le tuteur de vos enfants mineurs advenant le décès préalable de l'autre parent.

5. Adopter des stratégies pour réduire l'impôt à votre décès

Il existe plusieurs moyens de réduire l'impôt à votre décès, mais il faut prévoir le coup alors que vous êtes bien vivant ! Il est aussi important de vous assurer que votre succession aura suffisamment de liquidités pour couvrir l'impôt, vos dettes, de même que les autres frais reliés à votre décès.

Plusieurs professionnels peuvent vous conseiller en évaluant votre situation et en vous proposant différents moyens pour garder le plus d'argent possible pour vos héritiers.

6. Souscrire une assurance-vie

L'assurance-vie permet d'assurer la sécurité financière de vos proches. Au moment du décès, le montant versé par la compagnie d'assurance n'est pas imposable. Il peut servir à payer de l'impôt sur un bien légué à une personne, comme un chalet, un immeuble à revenu ou une entreprise.

De plus, si vous nommez une ou plusieurs personnes spécifiques comme bénéficiaire du montant d'assurance, le chèque de la compagnie d'assurance leur sera remis directement, sur preuve de votre décès, et ce sans égard aux biens et aux dettes de votre succession. L'assurance peut donc être distincte de votre succession.

7. Préparer un mandat de protection

Planifier son décès, c'est bien, mais c'est encore mieux si vous planifiez en plus vos derniers moments de vie. Le mandat de protection (mandat en cas d'incapacité) est un document qui contient vos directives pour s'occuper de vous et de vos finances au cas où vous deviendriez inapte.

8. Rédiger des directives médicales anticipées

Les directives médicales anticipées vous permettent de dire à l'avance que vous acceptez ou que vous refusez certains soins de santé. Le personnel médical doit consulter ce document et respecter vos volontés, si vous n'êtes plus en mesure de les exprimer.

9. Exprimer vos volontés quant à vos funérailles

Afin de faciliter le travail de vos proches à votre décès, il est toujours utile d'exprimer verbalement ou par écrit vos volontés en ce qui concerne vos funérailles ainsi que la façon dont vous souhaitez être inhumé. Il est aussi possible de préparer à l'avance ses funérailles en signant des contrats avec des compagnies de services funéraires pour définir vos préarrangements funéraires.

10. Penser au don d'organes et de tissus

Si tel est votre souhait, prévoir un don d'organes et de tissus à votre décès en signant l'autocollant apposé au dos de votre carte d'assurance-maladie, en inscrivant votre consentement au registre de la Régie de l'assurance maladie du Québec ou en demandant à votre notaire d'insérer une clause à cet effet dans votre testament ou votre mandat de protection. Informez vos proches de votre décision.



Fabrique de Saint-Bernard

AVIS PUBLIC

Demande de soumission pour entretien cimetière et église

Description des travaux et conditions

Travaux :

- Couper le gazon du cimetière et la descente du fossé, coupe-bordures autour des monuments et le calvaire.
- Ramasser le gazon et les résidus de gazon et herbe sur les bases des monuments, si nécessaire.
- Couper le gazon sur le terrain de l'église et le ramasser, si nécessaire.
- Faire coupe-bordures près du perron, arbres et pancarte.

Durée : Trois ans ; saisons 2019-2020-2021

Période des travaux : Du 20 mai au 20 octobre

Fréquence : Hebdomadaire, pour 20 à 22 coupes minimum, pourrait varier selon la température : pluie ou sécheresse.

Équipements : Fournis entièrement par l'entrepreneur.

Assurances : L'entrepreneur devra couvrir ses propres risques d'accident pour lui ou l'employé ainsi que tous dommages pouvant être causés aux monuments ou autres installations.

*Joindre la preuve d'assurances, incluant la responsabilité civile, à votre soumission.

Annulation : Clause d'annulation de contrat au cas de non-respect des conditions et exigences.

Soumission : La Fabrique s'engage à prendre ni la plus haute ni la plus basse des soumissions.

Date limite pour soumission : 1^{er} février 2020, au plus tard 15:00 heures.

Remise ou poster :

Fabrique de la paroisse de St-Bernard
931, rue St-Édouard, Saint-Jude (QC) J0H 1P0

Pour renseignements : 450-792-3943



Samedi 7 décembre 2019 : Guignolée à Saint-Bernard



Comme le veut la tradition, la Guignolée de St-Bernard aura lieu le samedi 7 décembre en avant-midi. Des bénévoles cogneront à vos portes afin d'amasser des denrées et des dons en argent pour offrir des paniers de Noël. De plus, vos dons permettront d'assurer notre service de dépannage alimentaire tout au long de l'année.

Merci de votre grande générosité!

Si vous avez besoin d'un panier, vous pouvez contacter Mme Karine Monast au 450-792-2370. Soyez assurés que votre demande sera traitée en toute confidentialité.

1426, rue St-Pierre à Saint-Jude
450-250-2488

Nouvel horaire d'automne

Jeudi de 16h à 21h si le vendredi est pédagogique

Vendredi de 16h à 21h30

Samedi de 13h à 19h

Dimanche de 11h à 16h

La MDJ s'adresse aux jeunes 6^e année et du niveau secondaire.
Financée par PSOC et municipalités

Novembre et décembre 2019

Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
14 Soirée libre 	15 Je gère mon temps ! 	16 Identification nature 	17 Plein air sentier Champagne-Grenier 
21	22 Bouffe en cadeau 	23 On tresse des cordes. 	24 Plein air St-Bruno 
28	29 Film 	30 On découpe et on tisse. 	1 Plein air Sorel 
5 Soirée libre 	6 Le savon, création DIY 	7 Décoration Noël 	8 Mont-Royal 

Transport disponible gratuit en tout temps

450 250-2488 # 2



Belles sorties en plein air, le dimanche de 11h à 15h, grâce à un financement de la Fondation du Canadien pour l'enfance. Inscris-toi, c'est gratuit !

Info : 450 250-2488 # 4



On cherche des artisans



Vous avez des connaissances particulières dans l'un de ces domaines : conserve, menuiserie, travail du bois, couture, macramé, tricot, ou autres. Contactez-nous afin de transmettre vos connaissances aux adolescents lors des ateliers manuels.



École aux Quatre-Vents

JE SUIS UN **SUPER** **RECYCLEUR**

Date : **15 novembre à 15 h à Saint-Jude**

Vous pouvez apporter vos sacs de vêtements à l'immeuble St-Jude (1441, rue St-Pierre) du 14 novembre 8 h au 15 novembre 15 h.

Merci !



Je donne une seconde vie à mes vêtements.

Selon le poids ramassé, les fonds de la collecte permettront de financer un projet pour l'école.



Fais le grand ménage :
prends une vieille taie d'oreiller et remplis-la de vêtements et de textiles pour éviter d'utiliser des sacs de plastique.

Parents : Inscrivez-vous au Club Les Super Recycleurs pour télécharger des outils éducatifs et visitez la page personnelle de l'école pour savoir quel projet sera financé par les fonds.



Vêtements pour hommes, femmes, enfants et bébés



Sac à dos



Accessoires pour hommes et femmes



Chaussures et bottes en bon état



Tissus, draps, serviettes



Soutiens-gorges



Accessoires en cuir ou cuirette



Jouets en bon état



Patins, oreillers, tapis

www.SuperRecycleurs.com

La taille des hydrangées selon leur catégorie

Les hydrangées de type arborescens



L'hydrangée Annabelle fait partie de cette catégorie. Les fleurs forment des boules rondes et blanches (certains nouveaux cultivars aux fleurs roses). En automne ou au printemps, rabattez-les à 30 cm du sol. Les hydrangées de cette catégorie n'ont pas

besoin de protection hivernale puisqu'ils sont résistants sous notre climat.

Les hydrangées de type paniculata



Cette catégorie comporte les hydrangées dont les fleurs forment des cônes ou panicules (d'où leur nom) plus ou moins pointus selon le cultivar. Leurs fleurs

blanches tournent au rose plus tard en saison. Les hydrangées paniculata n'ont également pas besoin de protection hivernale. Taillez les fleurs fanées en automne ou au printemps et effectuez une légère taille de formation au besoin pour limiter leur expansion.

Les hydrangées de type macrophylla et serrata



La populaire hydrangée Nikko Blue (à fleurs bleues) fait partie d'une de ces catégories. Les hydrangées de la catégorie macrophylla et ser-

rata ont les mêmes besoins, c'est-à-dire qu'ils fleurissent sur le bois de l'année précédente. Il est important de protéger leurs boutons floraux formés en automne pour l'année suivante. Dans notre région, il est fortement conseillé de leur installer une protection hivernale pour vous assurer d'une floraison spectaculaire l'été suivant. En automne, ne tailler que les fleurs fanées. Attention! Ne pas tailler plus bas sur la tige! Cela compromettrait leur floraison l'été suivant. Il existe maintenant de nouveaux cultivars qui fleurissent sur le bois de l'année précédente ainsi que sur le bois de l'année. Je vous conseille quand même de les protéger en hiver pour maximiser leur floraison. Au printemps lorsque vous retirerez la protection hivernale, soyez patient et attendez le débourrement des bourgeons avant de tailler. Ensuite, vous n'aurez qu'à tailler le bout des branches noircies qui n'auront pas de bourgeon.

Les hydrangées de type quercifolia



Communément appelés hydrangées à feuilles de chêne. Ils n'ont pas de préférence concernant leur taille; vous pouvez la faire soit en automne ou au printemps suivant. Ils ont également besoin d'une protection hivernale sous notre zone de rusticité.

Christine Poulin

Technicienne en horticulture et aménagement paysager

Propriétaire du *Centre jardin des Patriotes* situé au 3053, chemin des Patriotes, St-Ours



Fermeture des écocentres pour l'hiver LE DIMANCHE 24 NOVEMBRE

La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains désire rappeler à toute la population de ses municipalités membres que les écocentres de Saint-Hyacinthe et d'Acton Vale fermeront leurs portes le dimanche 24 novembre prochain, à moins que les conditions météorologiques forcent une fermeture prématurée de ceux-ci.

Les citoyens qui souhaitent disposer de certains résidus d'origine résidentielle, notamment de métaux, pneus déjantés et propres d'un diamètre inférieur à 45 pouces, résidus de bois, débris de construction ou de démolition, peintures, huiles, brique ou béton, matériel électronique ou informatique, sont donc invités à en disposer avant cette date. Au cours de la période hivernale, ceux et celles qui souhaiteraient se départir de tels résidus devront communiquer avec un entrepreneur privé mais des frais seront à prévoir.

Les écocentres sont accessibles gratuitement, sur présentation d'une preuve de résidence, et ils sont réservés exclusivement aux citoyens des municipalités membres de la Régie. Pour des motifs de sécurité, les remorques d'une dimension supérieure à 4 x 8 pieds ne sont pas admises sur le site de l'écocentre de Saint-Hyacinthe et de 5 X10 pieds à celui d'Acton Vale. Les visites sont limitées à une par jour, par citoyen et afin de réduire le temps d'attente, il est recommandé aux utilisateurs des écocentres de trier leurs résidus par types de matières avant d'arriver sur les lieux et de se faire assister par un parent ou un ami pour procéder plus rapidement au déchargement des véhicules, le personnel de la Régie n'étant pas autorisé à procéder au déchargement.

Les écocentres sont situés à Saint-Hyacinthe au 1880, rue Brouillette et à Acton Vale au 68, rue Noël-Lecomte. Ils sont ouverts tous les samedis et dimanches de 8h30 à 16h30 et celui de Saint-Hyacinthe est également ouvert les vendredis aux mêmes heures.

Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner à la Régie au : 450 774-2350 ou vous rendre sur le site internet de la Régie au www.riam.quebec .

Autres messages de la RIAM

**SURVEILLEZ VOTRE PUBLISAC AU DÉBUT DU MOIS DE DÉCEMBRE POUR LE
CALENDRIER DES COLLECTES 2020**

FIN DES COLLECTES HEBDOMADAIRES DU BAC BRUN EN NOVEMBRE

De décembre à mars inclusivement, il n'y aura qu'une seule collecte des bacs bruns par mois.
Consultez votre calendrier.

3 ÉTAPES POUR BIEN RECYCLER LES SACS DE PLASTIQUE

1.

FAIRE LE TEST



TRUC POUR SAVOIR SI UN
SAC EST RECYCLABLE:

IL S'ÉTIRE

2.

RASSEMBLER



RASSEMBLER TOUS LES
SACS RECYCLABLES DANS
UN MÊME SAC POUR
FACILITER LEUR
RECYCLAGE

3.

NOUER



NOUER LE SAC ET
LE PLACER DANS LE
BAC DE RECYCLAGE





- ✓ VOUS ÊTES GESTIONNAIRE D'UNE ENTREPRISE
- ✓ VOUS SOUHAITEZ FAIRE UNE MEILLEURE GESTION DE VOS MATIÈRE RÉSIDUELLES
- ✓ VOTRE ENTREPRISE SE SITUE DANS LA MRC D'ACTON OU DES MASKOUTAINS

Vous êtes admissible au service d'accompagnement des ICI (industries, commerces et institutions) de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains!

Ce service **gratuit** est disponible pour vous aider à améliorer la gestion de vos matières résiduelles.

Contactez-nous au 450-774-2350 ou cvs@riam.quebec



SPECTACLES-ANIMATIONS-SAVEURS DU MONDE

Le samedi 16 novembre 2019

10 h à 16 h

Galeries St-Hyacinthe

LA MRC VOUS INVITE !

Kiosques de différentes cultures :
Colombie, France, Haïti, Maroc,
Pérou, Syrie et plusieurs autres.

Prestations d'artistes
et dégustations.

Animation pour les enfants :
maquillage, clown, etc.

Les organismes en lien avec
l'intégration des personnes issues de
l'immigration seront sur place pour
répondre à vos questions.



UNE INITIATIVE DE



AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE



PARTENAIRES



Vous poursuivez vos études au Cégep? Connaissez-vous la Passe écolo?



Si vous êtes inscrits à temps plein au secteur régulier ou aux programmes de gestion hôtelière Cégep-ITHQ du Cégep de Saint-Hyacinthe, vous pouvez en profiter!

Grâce à l'entente de la Passe écolo, vous pouvez vous rendre au Cégep avec le transport collectif de la MRC des Maskoutains sans frais de passage, et ce, du lundi au vendredi.

Renseignez-vous!



www.mrcmaskoutains.qc.ca



infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca



450 774-3173

Service Grand-mère Caresse

Bénévole à domicile

Pour les parents de poupons 0-1 an.
Service gratuit pour tous le territoire des Maskoutains.

Il ne faut pas attendre d'être épuisés pour
demander qu'on nous tende la main.

450-772-6828

Facebook: Grand-mère caresse
Courriel: grandmerecaresse@gmail.com

VOUS AIMERIEZ AIDER UNE JEUNE
FAMILLE

**Le Service
Grand-mère Caresse
cherche des bénévoles
dans votre municipalité**

Pour plus d'informations
450-772-6828

Atelier de confection de décorations de Noël

Enfants des Quatre-Vents, venez confectionner avec nous
vos propres décorations de Noël artisanales.

Activité gratuite | Matériel inclus

SAMEDI 16 NOVEMBRE
13H00 À 16H00
LOCAL DES LOISIRS

Pour les parents : profitez de l'occasion pour venir visiter
notre Bazar de Noël au centre communautaire .



Loisirs
DE SAINT-JUDE

Grand Bazar d'avant Noël

Vente de garage intérieure

Pour acheter ou vendre un peu de tout avant la période des fêtes
(vêtements, jeux, jouets, livres, décorations, etc)

Samedi 16 novembre
9h00 à 16h00

Au centre communautaire à Saint-Jude
(930 rue du Centre)

Location de table : 10\$

Bienvenue à tous !

Loisirs
DE SAINT-JUDE

Pour plus d'information ou
pour réserver une table

450-792-3855 poste 3
sj.loisirsemercmaskoutains.qc.ca





Nos annonceurs



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

DÉMÉNAGÉ DANS UN NOUVEAU BUREAU

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



La Clé sur la Porte est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. Pour une écoute téléphonique, une rencontre avec une intervenante ou un besoin d'hébergement, nous sommes présentes.

N'hésitez pas à nous contacter au **450-774-1843**. Il y a toujours quelqu'une au bout du fil. **Gratuit et confidentiel. 24h/7jours.**

CONCERT DE NOËL

avec

Lynn Jodoin

accompagnée de son musicien
Alain Leblanc

**Dimanche 15 décembre 2019 à 14 h
à l'église Saint-Denis**

**Billet : 20,00 \$
Jeunes 15 ans et moins : GRATUIT**

**tél. : 450 787-2020
ou 450 787-9719**





Nos annonceurs

.....
*Tout
pour vous,
près de
chez vous!*
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



*Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!*

TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •

Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lanteigne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 6 h à 21 h

Samedi et dimanche : de 7 h à 21 h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours **450 785-2308**





Nos annonceurs

PROFITEZ DE NOTRE PROMOTION
RENVERSANTE!

TÉLÉ + INTERNET 30_{MBIT/S} ILLIMITÉ
POUR **93\$***

+ AJOUTEZ
LE TÉLÉPHONE
POUR SEULEMENT
2\$ DE PLUS!



INCLUS :

- Service Internet allant jusqu'à une vitesse de 30/10 Mbit/s
- Téléchargement illimité pendant 12 mois
- 1 décodeur enregistreur HD sans frais à vie
- Le service HD pendant 12 mois
- Le modem de fibre optique pendant 12 mois
- 110 canaux de base (dont RDS2, Canal Vie & Historia)

* Là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent.
Promo valide jusqu'au 1er septembre 2020.

Cooptel > Explorer
l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca



Nos annonceurs

Expression Style

Mélanie Bouchin

Du mardi au samedi
sur rendez-vous 450.792.3827
Bienvenue à tous!



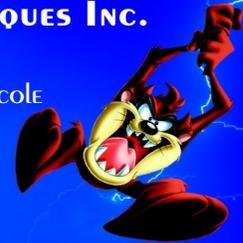
ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447

electricite@bryanjacques.com

www.bryanjacques.com



RBQ: 5686-0406-01



RBQ: 5590-7448-01



Tel: (450) 792-3551

Jean Desmarteau président
450-230-5040

963 rue Claing St-Bernard,
Qc, J0H 1C0
Info@excavationjd.com

EXCAVATION EN TOUT GENRE

- Installation septique écologique
- Raccordement d'égout
- Fondation
- Drain français
- Réparation de fissures de béton
- Terrassement
- Transport Terre Sable et Gravier
- Dénégement

PASSION BEAUTÉ

Coiffure
Maquillage Chantal Lacroix par Misencil
Misencil
Bijoux Cristal Swarovski Crysta Luna
Tatouage professionnel

FRÉDÉRIQUE
POULIN RIOPEL

misencil

450-792-2220



garage-morin.com

T. 450 792-2221 • F. 450 792-2225

355, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville
(Québec) J0H 1C0

Sylvain Gaudette Président

sylvain.gaudette@garage-morin.com

Cell.: 450 779-2393



GARAGE MORIN ET FRÈRES INC.

TRANSMISSION • DIFFÉRENTIEL • ALIGNEMENT • CLIMATISATION • ÉLECTRONIQUE



Réal Bonin
Propriétaire

Rénov'a'Neuf

Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial
Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre
Revêtement extérieur-toiture
895 claing
St-Bernard (Québec) J0H 1C0
Tél: 450-792-2087

Licence R.B.Q 2794-4784-27



Entreprise
S. Gaudette

RBQ: 8351-0982-26



Sylvain Gaudette

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

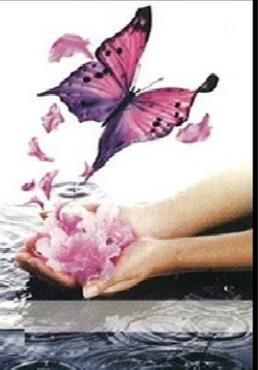
Clinique de Massothérapie Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090

cliniquemassov.c@gmail.com





Nos annonceurs

Massothérapie
Chantal Desmarteau

*Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage*

chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques
. pierres
. blocs
. cheminée
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

 **Groupe
Voyages Québec**

Edith Jalbert
Conseillère & organisatrice en voyages de groupes
Courriel : edith@edithjalbert.com
Facebook : [Escapades Edith Jalbert](https://www.facebook.com/escapadesedithjalbert) 
Cellulaire : 514-970-3160

 **EAGLE DIGI EYE**
Système de Surveillance Numérique
Digital Surveillance System

Corporation
des maîtres électriciens
du Québec
RBQ: 8342-7120-06

Caméra
Contrôle d'accès
Intercom
Alarme

Commercial
Industriel
Institutionnel
Agricole

1141 St-Édouard, St-Jude, J0H 1P0
450-463-5151 1 877 625-5252
<http://www.eagledigieye.com>

MAÎTRE
Cochon

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur
450.278.2003 cell
alex@maitrecochon.com

maitrecochon.com

105, rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
QC J0H 1C0

Garderie privée en
milieu familial

Les loulous du Boisé

41 rue du Boisé
St-Louis J0G 1K0

Milissa Beaumier
450-788-3865

 milissabeaumier@hotmail.com

 **ÉBÉNISTERIE
S. Forcier**

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.
381, rue Lamoureux
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307
Fax. : 450 792-3314

 **Ville & Campagne**
Town & Country
Agence Immobilière

Michel Robichaud
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA

450 787-2305
514 233-6949
www.michelrobichaud.net
michel@michelrobichaud.net



Nos annonceurs

Villa DES **Berges**
UN SITE ENCHANTEUR

RÉSIDENCE POUR PERSONNES RETRAITÉES
Située sur les *Rives* du Richelieu

- 34 Studios avec salle de bain complète
- Clientèle autonome, semi-autonome et avec pertes cognitives
- Convalescence, court séjour et répit
- Plusieurs services sur place

Julie Laberge, Directrice
450.402.0530
514.297.2730

villadesberges@videotron.ca
3252 ch. des Patriotes, St-Ours

Sixian Lin
Pharmacien propriétaire

Affilié à : **familiprix**

2549B, Immaculée-Conception
Saint-Ours (Québec)
J0G 1P0
T: 450 402-0621
F: 450 954-0548
2458laboratoire@familiprix.ca

Suivez-nous sur:
familiprix.com

Me Marie-Hélène Archambault
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Télec.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

Dentura
Clinique de denturologie

St-Denis-sur-Richelieu
620, ch. Des Patriotes, bureau 102
J0H 1K0

Pour rendez-vous
450-787-2720
grondinjacques21@gmail.com

Jacques Grondin, d.d. Denturologiste

Ville & Campagne
Town & Country
Agence Immobilière

Bianca Filion
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

514 434-5040
450 787-2305
biancafilion.villeetcampagne@gmail.com

- Fabrication de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
- Prothèses dentaires Optima
- Consultation sans frais
- Service à domicile, en résidence ou en CHSLD
- Réparation en 1 heure
- Financement disponible

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT & FILS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



Services à la communauté

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD

Geneviève Bureau 450 792-3190 option 1

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 00

Site web: mabibliotheque.ca/bernard  Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président 450 230-5921
Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Présente pour les loisirs les mardis et jeudis

Pavillon des loisirs 450 792-3190 option 5
Festival de musique traditionnelle www.chantezvous.com



 OTJ St-Bernard inc  Chantez-vous bien chez nous  La campagne en blues  À l'Halloween on rock au village

F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Robert Perreault, président 450 792-2270



ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :
Immeuble Saint-Jude 450 773-0260

 École aux Quatre-Vents



COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements 450-773-8401
Site web: www.cssh.qc.ca



Desjardins

Caisse de la Région
de Saint-Hyacinthe

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Horaire de nos centres de services	L	M	M	J	V	S
Siège social 1697, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Les Salines 3050, boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	9 h à 15 h
Douville 5565-2, boulevard Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Maska 1410, boulevard Casavant Est, Saint-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	
Saint-Denis-sur-Richelieu 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
Saint-Jude 1190, rue Saint-Édouard	11 h à 14 h	Fermé	Fermé	15 h à 18 h	10 h à 13 h	
Sainte-Madeleine 1040, rue Saint-Simon	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
La Présentation 802, rue Principale	10 h à 14 h	10 h à 14 h	10 h à 14 h	10 h à 17 h	10 h à 14 h	
Centres libre-service à Saint-Hyacinthe (guichets automatiques seulement)						
Saint-Joseph 16065, avenue Saint-Louis	La Providence 2095, rue Saint-Pierre Ouest	Saint-Thomas d'Aquin 3520, boulevard Laframboise	Laurier 2030, boulevard Laurier Est			



Services à la communauté

COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD (friperie)

Gisèle Morin
Gilberte Robert

450 792-6497

Heures d'ouverture du comptoir
Mercredi de 13 h 00 à 16 h 00 (1^{er} mercredi du mois)
ou sur appel

Boîte de dépôt sur le parvis
de l'église



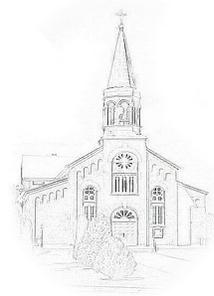
FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude
Location de salle (Micheline Perreault)

450 792-3943
450-792-3792

Horaire des messes ou prières

Dimanche	10 h 00 à St-Barnabé 1 ^{er} Saint-Bernard 2 ^e St-Jude 3 ^e -5 ^e St-Louis 4 ^e dimanche
Mardi	19 h 00 à Saint-Bernard
Mercredi	9 h 30 à Saint-Jude
Mercredi	18 h 30 à Saint-Louis
Samedi	19 h 00 à Saint-Jude



BUREAU DE POSTE

Claude Perreault

450 792-3266

Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi	9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30
Jeudi	9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00



DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond
50, rue du Roy bureau 100, Sorel-Tracy, J3P 4M7

450 742-3781



DÉPUTÉ FÉDÉRAL (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Simon-Pierre Savard-Tremblay
Coordonnées à venir



C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude
Info-santé CLSC

450 768-1200
8-1-1



Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude (sur rendez-vous)

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 1^{er} jour du mois par courriel à : otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !

URGENCES



SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

9-1-1

SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141
Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443
Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



MEMBRES DU CONSEIL

Mme Francine Morin, mairesse 450 792-5727
M. Mario Jussaume, conseiller 450 792-3221
Mme Vanessa Lemoine, conseillère 450 230-0509
M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452
Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499
Mme Emmanuelle Bagg, conseillère 450 792-2441
M. Guy Robert, conseiller 450 787-1139



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le premier lundi du mois à 20 heures au 390, rue Principale

BUREAU MUNICIPAL

Mme Émilie Petitclerc, directrice générale 450 792-3190 option 3
Courriel: dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Sylvie Chaput, secrétaire-trésorière adjointe 450 792-3190 option 2
Courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Courriel: otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Web: saintbernarddemichaudville.qc.ca Télécopieur: 450 792-3591



HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30



ÉMISSION DES PERMIS

M. Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment 450 792-3190 option 4
Jeudi : 8 h à 12 h (sur rendez-vous)
Courriel: inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



VOIRIE - COURS D'EAU

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal 450 230-3494
Courriel: voiriestbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350



SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143
Transport adapté 450 774-8810
Transport collectif 450 774-3173



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 2017-01 INTITULÉ
« PLAN D'URBANISME » ET LE RÈGLEMENT NO. 2017-02 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE
ZONAGE » CONCERNANT LES NORMES APPLICABLES AUX TERRITOIRES
INCOMPATIBLES AVEC L'ACTIVITÉ MINIÈRE
(RÈGLEMENT DE LA MRC DES MASKOUTAINS NO 18-515)**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LES PROJETS DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN
D'URBANISME ET LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

AVIS EST DONNÉ que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation quant à l'objet
et aux conséquences des projets de règlement suivants :

- Projet de règlement modifiant le règlement no. 2017-01 intitulé « Plan d'urbanisme », concernant les normes applicables aux territoires incompatibles avec l'activité minière (règlement de la MRC des Maskoutains no 18-515);
- Projet de règlement modifiant le règlement no. 2017-02 intitulé « Règlement de zonage », concernant les normes applicables aux territoires incompatibles avec l'activité minière (règlement de la MRC des Maskoutains no 18-515).

Ces projets de règlement ont été adoptés lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 11 novembre 2019. Il ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

La consultation publique sur ces projets de règlement se tiendra **le lundi 2 décembre 2019 à 19 h 30** à la Salle du Conseil, située au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville. Au cours de cette séance publique, on expliquera les projets de règlement et on entendra les personnes ainsi que les organismes qui désireront s'exprimer.

Les projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville, ce 12^e jour du mois de novembre 2019.

Émilie Petitclerc
Directrice générale